



45, rue Kléber
92300 Levallois-Perret
784 824 153 RCS Nanterre



6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
572 028 041 RCS Nanterre

Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à
directoire et conseil de surveillance
Siège social : 45 rue Kléber - 92300 LEVALLOIS-PERRET
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Deloitte & Associés
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
Siège social : 6, place de la Pyramide – 92908 Paris-La
Défense Cedex
Capital de 2 201 424 euros - RCS Nanterre 572 028 041

Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur

Société anonyme

RCS : Nanterre 552 069 791

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à l'adoption des dispositions du règlement ANC n°2022-06 décrit dans la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des provisions pour dépréciation sur les titres de participation et entreprises liées

Risque identifié

Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur constitue des provisions pour dépréciation sur les entreprises liées et les titres de participation détenus lorsque la décote ou moins-value éventuelle constatée à la clôture de l'exercice présente un caractère durable.

Le montant des provisions constituées à ce titre au bilan des comptes annuels de Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur s'élève à 66,8 millions d'euros au 31 décembre 2025. Comme indiqué dans la note 5 « Entreprises liées et participations » de l'annexe aux comptes annuels, une provision pour dépréciation est déterminée lorsque la valeur de réalisation des entreprises liées et titres de participation est inférieure à la valeur comptable des titres. Cette valeur de réalisation est estimée par la Direction à partir de l'analyse de plusieurs indicateurs, parmi lesquels les capitaux propres réévalués, les résultats prévisionnels des participations, leurs perspectives et leur valeur d'utilité pour la société.

La valeur d'utilité est calculée à partir des flux de trésorerie attendus actualisés, issus des plans d'activité prévisionnels à trois ans établis par les entités opérationnelles, extrapolés sur deux années supplémentaires et validés par la Direction. Ces prévisions se basent sur les performances passées de chaque entité et sur des hypothèses financières choisies en fonction de la maturité de l'entité, de l'historique de son activité, des perspectives du marché et du pays dans lesquels elle opère.

L'estimation de cette valeur requiert donc de la Direction de Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur l'exercice de son jugement dans le choix des éléments à considérer, en particulier les perspectives de rentabilité des entités dont les titres sont détenus par la société.

En raison du caractère significatif des entreprises liées et titres de participation au bilan de la société et du fait que l'évaluation de ces titres repose sur des hypothèses et constitue une estimation intégrant un jugement de la Direction, nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'évaluation des provisions pour dépréciation sur entreprises liées et titres de participation, nos travaux ont principalement consisté à vérifier que les valeurs d'utilité retenues par la Direction étaient fondées sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des hypothèses utilisées et à :

- Obtenir et analyser les business plans établis par la Direction et apprécier la pertinence et la justification des hypothèses retenues ;
- Vérifier la cohérence des principales hypothèses retenues avec l'environnement économique ;
- Comparer la cohérence des prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes sur un échantillon de titres ;
- Apprécier le besoin de constituer une dépréciation et, le cas échéant, vérifier le calcul de cette dépréciation.

Estimation des provisions techniques pour sinistres tardifs

Risque identifié

Les provisions pour sinistres inconnus correspondent à une estimation de la charge des sinistres survenus sur l'exercice mais non encore déclarés à la date de clôture. Elles comprennent également des provisions spécifiques enregistrées sur des sinistres non encore avérés mais dont la probabilité d'occurrence est élevée et pour lesquels l'indemnité qui serait potentiellement versée serait significative.

Au 31 décembre 2025, le montant de ces provisions s'élève à 1 070 millions d'euros dans les comptes annuels. Comme indiqué au paragraphe 8.5 de la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, la détermination de ces provisions résulte d'une part, de l'application de méthodes statistiques déterministes sur la base de données historiques et d'autre part, de l'utilisation d'hypothèses faisant appel au jugement d'expert pour estimer le montant final du sinistre (correspond à la charge supportée jusqu'au déroulement complet du sinistre).

Il s'agit donc d'un poste comprenant des estimations comptables présentant un fort degré d'incertitude. Nous l'avons par conséquent considéré comme un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des provisions pour sinistres tardifs, sur la base des informations qui nous sont communiquées, nous avons mis en œuvre l'approche suivante :

Travaux réalisés au niveau de l'équipe centrale :

- Apprécier la pertinence de la méthode retenue pour déterminer la charge de sinistres, en liaison avec nos actuaire ;
- Identifier le risque relatif à l'évaluation des provisions pour sinistres tardifs comme un risque significatif dans les instructions communiquées aux auditeurs des succursales incluses dans le périmètre d'audit et revoir les conclusions des auditeurs ;

Travaux réalisés au niveau de chaque succursale incluse dans le périmètre d'audit :

- Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne sur le processus d'estimation des provisions pour sinistres et de la charge à l'ultime, évaluer sa conception et son implémentation ;
- Examiner la pertinence des méthodes et des paramètres actuariels utilisés ainsi que des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable, des pratiques de marché, du contexte économique et financier propre à l'entité ;

- Apprécier les éventuelles modifications dans les processus et modalités de paiement des sinistres qui pourraient remettre en cause l'hypothèse de reproductibilité du passé dans le futur et en tirer les conséquences sur les hypothèses à retenir pour le calcul de l'ultime ;
- Tester la fiabilité des données ayant servi de base au calcul des provisions ;
- Procéder à un recalcul actuariel le cas échéant et, pour certaines activités, vérifier que la méthode Groupe a été correctement appliquée ;
- Analyser la liquidation des sinistres (analyse des boni/mali de liquidation).

Estimation des Provisions pour Primes Acquises Non Emises - PANE

Risque identifié

Au 31 décembre 2025, le montant de ces créances s'élève à 252 millions d'euros. Comme indiqué au paragraphe 8.1 de la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, les primes acquises non émises sont déterminées sur la base d'une estimation des primes attendues sur la période. La provision correspond à la différence entre cette estimation et les primes facturées.

Ce poste présente un risque d'anomalies significatives élevé compte tenu des incertitudes inhérentes à certains éléments pris en compte pour procéder aux estimations : le risque réside en particulier dans le choix des facteurs de développement à l'ultime (i.e. une fois que les primes auront été émises pour leur montant définitif) qui repose sur des méthodes statistiques.

Nous considérons donc qu'il s'agit d'un point clé de l'audit même si la variation de la provision d'un exercice à l'autre est généralement limitée.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation du montant des primes acquises non émises, sur la base des informations qui nous sont communiquées, nous avons mis en œuvre l'approche suivante :

Travaux réalisés au niveau de l'équipe centrale :

- Apprécier la pertinence de la méthode retenue par Coface pour déterminer les primes ultimes ;
- Identifier le risque relatif à l'évaluation des PANE comme un risque significatif dans les instructions communiquées aux auditeurs des succursales incluses dans le périmètre d'audit et revoir les conclusions des auditeurs ;

Travaux réalisés au niveau de chaque succursale incluse dans le périmètre d'audit :

- Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne sur le processus d'estimation des primes, et évaluer sa conception et son implémentation ;
- Apprécier les éventuelles modifications dans les processus et modalités de facturation qui pourraient remettre en cause l'hypothèse de reproductibilité du passé dans le futur et en tirer les conséquences sur les hypothèses à retenir pour le calcul de l'ultime ;
- Vérifier la cohérence des hypothèses retenues pour réaliser les projections ;
- Réconcilier les bases de calcul avec les données issues de la comptabilité ;
- Comparer les estimations de primes acquises non émises comptabilisées à l'ouverture avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la pertinence de la méthode mise en œuvre.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : Comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations d'assurance et de réassurance, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire, conformément à la circulaire de la Fédération Française de l'Assurance du 22 mai 2017.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 et L.22-10-10 du code de commerce.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur par l'assemblée générale du 16 mai 2006 pour le cabinet Deloitte & Associés et du 12 mai 2020 pour le cabinet Forvis Mazars.

Au 31 décembre 2025, le cabinet Deloitte & Associés était dans la 20^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Forvis Mazars dans la 6^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Levallois-Perret et Paris-La-Défense, le 2 avril 2026

Les Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Forvis Mazars SA



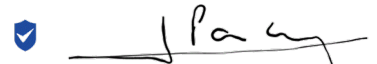
Damien LEURENT

Associé



Jérôme-Eric GRAS

Associé



Jean-Claude PAULY

Associé

ETATS FINANCIERS

Bilan Actif

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31-déc.-25	31-déc.-24
Actifs incorporels	3	182 246	177 020
Placements	6	2 655 881	2 719 263
Terrains et constructions	4	7 911	7 977
Placements dans ent. liées ou avec lesq. existe un lien de participation	5	242 644	219 564
Autres placements	6	2 404 836	2 490 902
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		491	821
Parts des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions		820 267	822 848
Provisions pour primes non acquises et risques en cours		118 646	119 938
Provisions pour sinistres		603 384	596 816
Provisions pour participations bénéficiaires		98 237	106 094
Créances	7.1	1 231 832	1 139 049
Créances nées d'opérations d'assurance directe		417 453	399 555
<i>Primes acquises non émises</i>		<i>252 403</i>	<i>243 700</i>
<i>Autres créances nées d'opérations d'assurance directe</i>		<i>165 049</i>	<i>155 855</i>
Créances nées d'opérations de réassurance		386 597	371 746
Autres créances		427 782	367 748
<i>Personnel</i>		<i>453</i>	<i>314</i>
<i>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>		<i>115 976</i>	<i>92 477</i>
<i>Débiteurs divers</i>		<i>311 353</i>	<i>274 957</i>
Autres actifs		204 267	239 158
Actifs corporels d'exploitation		10 152	10 434
Comptes-courants et caisse		194 115	228 724
Comptes de régularisation	8.1	173 044	184 907
Intérêts et loyers acquis non échus		14 856	12 496
Frais d'acquisition reportés		65 544	65 858
Charges constatées d'avance		3 082	2 653
Autres comptes de régularisation		12 499	14 199
Différence de conversion - actif		77 063	89 701
TOTAL DE L'ACTIF		5 267 537	5 282 245

Bilan Passif

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31-déc.-25	31-déc.-24
Capitaux propres	9	1 141 463	1 160 761
Capital		137 052	137 052
Primes d'émission		620 149	620 149
Réserves		2 345	2 345
Report à nouveau		269 997	264 528
Résultat net		111 919	136 687
Provisions techniques brutes	10	2 496 764	2 484 441
Provisions pour primes non acquises et risques en cours		330 037	328 922
Provisions pour sinistres		1 353 773	1 362 998
Provisions pour ristourne de primes		215 239	231 436
Provisions pour égalisation		597 715	561 084
Provisions pour risques et charges	12	57 523	60 767
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		13 384	20 422
Autres dettes	7.2	1 516 810	1 461 654
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		103 852	110 192
Dettes nées d'opérations de réassurance		451 604	442 615
Autres dettes		961 354	908 847
<i>Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus</i>		6 685	7 118
<i>Personnel</i>	13	48 910	46 158
<i>Etat ,organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	13	121 168	86 331
<i>Organismes sociaux</i>		17 319	17 473
<i>Etats, impôts</i>		103 849	68 857
Créanciers divers et comptes rattachés	13	784 591	769 240
<i>Comptes courants groupe</i>		638 683	631 057
<i>Fournisseurs</i>		66 847	59 538
<i>Charges à payer</i>		76 633	76 225
<i>Créanciers divers</i>		2 428	2 420
Comptes de régularisation	8.2	41 593	94 200
Instruments dérivés et dettes rattachés		-	250
Autres comptes de régularisations		13 362	16 673
Différence de conversion - passif		28 231	77 276
TOTAL DU PASSIF		5 267 537	5 282 245

Engagements de hors bilan

En milliers d'euros	31-Dec-25	31-déc.-24
Engagements reçus sur cautions et avals	340 954	220 437
Engagements reçus	340 954	220 437
Engagements donnés sur cautions et avals	100 410	112 882
Engagements donnés sur participations et autres placements	65 646	72 000
SWAP de taux : instruments dérivés hors couverture	0	4 673
Engagements donnés	166 055	189 555
Titres nantis reçus des réassureurs en représentation des provisions techniques	10 604	12 351
Engagements de garantie	10 604	12 351

Compte de résultat technique

En milliers d'euros	31/12/2025			31/12/2024		
	Opérations brutes	Cessions et retrocessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions et retrocessions	Opérations nettes
Primes acquises	1 361 933	-674 609	687 325	1 384 735	-682 495	702 240
Primes brutes	1 439 609	-709 225	730 384	1 469 592	-715 491	754 101
Ristournes de primes	-76 561	35 908	-40 653	-90 120	38 274	-51 846
Variation des primes non acquises et risques en cours	-1 115	-1 292	-2 406	5 263	-5 277	-15
Accessoires de primes	12 219		12 219	13 123		13 123
Autres produits techniques	1 026		1 026	563		563
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 375 178	-674 609	700 569	1 398 421	-682 495	715 926
Produits des placements alloués	59 992		59 992	70 480		70 480
Charges de sinistres	-524 342	239 398	-284 944	-480 067	198 731	-281 336
Prestations et frais payés	-498 463	232 830	-265 633	-423 811	205 801	-218 010
Charges des provisions pour sinistres	9 225	6 568	15 794	-21 508	-7 069	-28 578
Frais de gestion des sinistres	-35 105		-35 105	-34 748		-34 748
Frais d'acquisition et d'administration	-519 569	276 138	-243 431	-518 170	279 987	-238 183
Frais d'acquisition	-338 898		-338 898	-330 482		-330 482
Frais d'administration	-180 671		-180 671	-187 689		(187 689)
Commissions reçues des réassureurs		276 138	276 138		279 987	279 987
Autres produits techniques	-45 945	0	-45 945	-35 186	0	-35 186
Variation de la provision pour égalisation	-36 631		-36 631	-66 774		-66 774
RESULTAT TECHNIQUE	308 683	-159 073	149 610	368 704	-203 777	164 927

Compte de résultat non technique

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Résultat technique	149 610	164 927
Produits des placements	233 186	281 422
Revenus des placements	152 648	125 604
Autres produits des placements	12 456	24 071
Profits provenant de la réalisation des placements	68 082	131 747
Charges des placements	-130 289	-168 638
Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-38 652	-40 489
Gestion des placements	-6 555	-5 774
Autres charges des placements	-14 110	-16 592
Pertes provenant de la réalisation des placements	-70 972	-105 783
Placements transférés au technique	-59 992	-70 480
Placements transférés au technique	-59 992	-70 480
Autres produits non techniques	31	1
Autres charges non techniques	-14 080	-12 444
Résultat exceptionnel	-2	3 191
Produits exceptionnels	7 189	11 235
Charges exceptionnelles	-7 191	-8 043
Participation des salariés et intéressement	-7 329	-6 971
Impôts sur les bénéfices	-59 216	-54 320
RESULTAT DE L'EXERCICE	111 919	136 688

Tableau de flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net (part du groupe)	111 919	136 687
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-
Impôts sur le résultat	-59 216	-54 320
Charges de financement	-35 085	-37 513
Résultat opérationnel (A)	206 220	228 520
+/- Dotations aux amortissements et aux provisions	11 035	8 936
+/- Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance	-1 163	69 305
+/- Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	-	-
+/- Résultat latent de change	9 685	-12 034
+/- Éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	-8 801	-18 764
Total des éléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie (B)	4 018	47 443
Flux de trésorerie opérationnelle brute (C) = (A) + (B)	216 976	275 963
Variation des créances et des dettes d'exploitation	-46 707	-129 144
Impôts nets décaissés	-41 778	-33 775
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation (D)	-88 485	-162 919
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles (F) = (C+D+E)	128 492	113 044
Acquisitions des placements	-2 022 014	-2 534 214
Cessions des placements	2 062 616	2 723 088
Flux de trésorerie nets provenant des variations d'actifs de placement (G)	40 602	188 874
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-26 859	-20 526
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	63	-307
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (I)	-26 796	-20 833
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J) = (G+H+I)	13 806	168 041
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	-131 219	-145 835
Dividendes payés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	-131 219	-98 748
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement	153	462
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement	-	-187 000
Remboursement des passifs locatifs	-	-
Intérêts payés	-35 069	-43 463
Flux de trésorerie liés au financement du Groupe	-34 915	-230 001
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)	-166 134	-328 750
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)	-10 772	21 811
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (F+J+K+L)	-34 609	-25 853
Flux de trésorerie opérationnels nets (F)	128 492	113 044
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J)	13 806	168 041
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)	-166 134	-328 750
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)	-10 772	21 811
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	228 724	254 577
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	194 115	228 724
Variation de la trésorerie nette	-34 609	-25 853

NOTES ET ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Note 1 - Faits marquants

Au niveau de la gouvernance

- **Au sein du Comité de Direction Groupe**

Le 1^{er} juillet 2025, Thibault Surer, Directeur de la stratégie et du développement du Groupe a pris la responsabilité d'un nouveau pôle technologique centré sur la data, la connectivité et l'innovation produit, tout en continuant à superviser la stratégie, la recherche économique, le marketing et les fusions-acquisitions. Il demeure rattaché à Xavier Durand, Directeur Général de Coface.

Le 1^{er} juillet 2025, Joerg Diwald a été nommé au poste de Directeur des services d'information et des partenariats du Groupe. Il est directement rattaché à Xavier Durand, Directeur Général de Coface.

- **Au sein du Comité Exécutif**

Le 15 septembre 2025, Christina Montes De Oca a été nommée au poste de Directrice Générale pour la région Amérique du Nord. Christina a rejoint le comité exécutif et rapporte à Xavier Durand, Directeur Général de Coface. Elle succède à Oscar Villalonga qui poursuivra sa carrière à l'extérieur du Groupe.

Annnonce de la finalisation de l'acquisition de Cedar Rose Group, leader des services d'information au Moyen-Orient

Le 2 juillet 2025, Coface annonce la finalisation de l'acquisition de Cedar Rose Group, l'un des principaux fournisseurs de solutions d'information commerciale dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Cette opération de croissance externe va permettre à Coface de poursuivre le renforcement de ses capacités de production d'information dans des zones où elle est difficilement disponible. Cette acquisition est parfaitement en ligne avec les objectifs du plan stratégique *Power the Core* qui vise notamment l'excellence en matière de données.

Au 1^{er} octobre 2025, Cedar Rose Group est entré dans le périmètre de consolidation de Coface avec un effet rétroactif au 1^{er} juin 2025.

Lancement du syndicat Coface 2546 au Lloyd's et création du corporate member au Royaume Uni

Le 16 juillet 2025, Coface a obtenu un accord de principe du Lloyd's pour la création du Coface Lloyd's Syndicate 2546, dédié à l'assurance-crédit commerciale de court terme et opéré par Apollo Syndicate Management ("Apollo") avec un démarrage de la souscription d'affaires nouvelles au cours de l'année 2025. Pour soutenir cette nouvelle activité Coface a créé une entité dédiée au Royaume Uni, Coface Corporate Member, qui est détenue à 100% par Compagnie Française à compter du quatrième trimestre 2025. Cette structure permet à Coface d'élargir ses capacités de distribution sur le marché du Lloyd's et d'offrir des solutions AA adaptées à des segments spécialisés, en ligne avec les ambitions du plan stratégique *Power the Core*.

Note 2 - Principes, règles et méthodes comptables

1. Principes généraux

Les comptes sont établis, conformément aux règles du Plan Comptable des Assurances, sur la base du règlement ANC N°2015-11 dans sa version consolidée et applicable au 31 décembre 2025 concernant les comptes annuels des entreprises d'assurance.

Lorsque le plan comptable des assurances n'apporte pas de précisions sur certains éléments, le plan comptable général s'applique alors.

Nouvelle réglementation applicable à l'exercice

À compter du 1^{er} janvier 2025, la société applique le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, homologué par l'arrêté du 26 décembre 2023 (JO du 30 décembre 2023).

Les comptes de l'exercice intègrent l'ensemble des dispositions issues de ce nouveau cadre réglementaire. Les impacts sont non significatifs et se traduisent principalement par l'ajout de certaines informations dans l'annexe.

Les comptes sociaux intègrent les éléments financiers de 1 succursale française et 34 internationales de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur.

2. Ventilation des frais généraux par destination

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature puis ventilés par destination dans les postes du compte de résultat aux moyens de clés de répartition :

- les frais de gestion des placements sont inclus dans la charge des placements,
- les frais de règlement de sinistres sont compris dans la charge des sinistres,
- les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent directement au compte de résultat.

3. Opérations en devises

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées dans la monnaie d'origine dans laquelle elles sont traitées. Pour l'établissement des comptes, les éléments du bilan sont convertis sur la base des cours de change constatés à la date de clôture ou, à défaut, le mois précédent la date de clôture.

Le traitement comptable des opérations réalisées en devises des entreprises d'assurance est décrit au titre IV du règlement n°2015-11 du 26 novembre 2015 de l'ANC.

L'article 241-5 prévoit notamment la distinction des opérations de change selon deux catégories :

- Les opérations portant sur des actifs ou passifs générant une position de change dite « structurelle », concernent principalement, les titres de participation stratégiques négociés en devises, les dotations en devises aux succursales et le financement en devises de ces titres et dotations ;
- Les opérations générant une position de change dite « opérationnelle » concernent les autres opérations en devises. Ces éléments opérationnels représentent des expositions en devises assumées par l'entreprise dans son exploitation courante, à court ou moyen terme ;

L'article 241-6 précise que les différences de conversion sur les positions de change structurelles, évaluées par différence entre le cours de change de la devise concernée au jour de l'opération (cours historique) et le cours de clôture, sont constatées au bilan et hors bilan. Tandis que les différences de change sur les positions de change opérationnelles sont constatées en résultat de change.

Par ailleurs, l'article 242-5 indique que les dotations aux succursales étrangères bénéficiant d'une autonomie économique et financière sont des fonds alloués au financement durable des succursales pour leur installation ou leur développement. Ces dotations sont analogues aux dotations en capital à des filiales étrangères et revêtent un caractère stratégique. La créance du siège est un actif structurel.

En revanche, les autres créances et dettes « courantes » vis-à-vis de ces succursales, ou les dotations aux succursales étrangères ne bénéficiant pas d'une autonomie économique et financière, sont considérées comme opérationnelles.

Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur considère que :

- Si la succursale n'est pas autonome, l'ensemble des variations opérationnelles doivent être comptabilisées par le compte de résultat et l'ensemble des variations structurelles doivent être comptabilisés en compte de régularisation.
- Si la succursale est autonome, seules les variations liées à la monnaie fonctionnelle doivent être comptabilisées par le compte de résultat.

Les succursales de Coface disposent toutes de leur autonomie économique et financière ; à savoir une autonomie du management local sur les principales décisions (commercial, souscription, relations avec les autorités locales, etc.) dans le respect des guidelines du groupe.

Des dotations en capital du siège vers la succursale ou des « distribution » de la succursale vers la mère ont pu intervenir pour répondre à des besoins réglementaires, sans que cela remette en cause l'autonomie de la succursale.

Ainsi, les variations de change constatées entre la devise fonctionnelle de la succursale et la devise de transaction de ces opérations sont comptabilisées par le compte de résultat alors que l'écart de conversion provenant de l'intégration du bilan de la succursale dans la comptabilité du siège est comptabilisé en comptes de régularisation.

4. Immobilisations

4.1. Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement informatique

Conformément à l'avis 2004-15 du CNC du 23 juin 2004 les frais de développement informatique sont immobilisés et amortis à partir de la date de leur mise en service, dès lors que certaines conditions sont remplies.

Ainsi l'entreprise doit pouvoir démontrer :

- La faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- Son intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre,
- La manière dont l'actif générera des avantages économiques futurs probables,
- La disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaires pour réaliser le projet,
- Sa capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Les durées et modes d'amortissement des immobilisations incorporelles sont les suivants :

	Amortissement	Durée
Logiciels développés en interne	Linéaire	15 ans*
Logiciels acquis	Linéaire	5 ans

* Cette durée correspond à la durée maximum d'utilisation.

4.2. Immobilisations corporelles

Les durées et modes d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivants :

	Amortissement	Durée
Matériel informatique	Linéaire	5 ans
<i>Sauf</i> matériel micro-informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier, matériel de bureau, agencements et installations	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Autres matériels	Dégressif	5 ans

5. Placements

Les placements sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition.

Selon l'article R343-5 du Code des Assurances, la provision pour risque d'exigibilité est constituée lorsque les placements mentionnés à l'article R. 343-10, à l'exception des valeurs amortissables que l'entreprise d'assurance a la capacité et l'intention de détenir jusqu'à leur maturité, se trouvent en situation de moins-value latente nette globale. Une moins-value latente nette globale est constatée lorsque la valeur nette comptable de ces placements est supérieure à la valeur globale de ces mêmes placements évalués

Cette provision vient en complément, le cas échéant, de la provision pour dépréciation à caractère durable constituée ligne à ligne. Les critères de définition du caractère durable des moins-values de l'avis n° 2002 F du 18 décembre 2002 du Conseil National de la Comptabilité sont appliqués par Compagnie française d'assurance

pour le commerce extérieur. Dans un contexte de marché peu volatile, si une moins-value supérieure à 20% hors effet de change est constatée sur une période de plus de six mois, une provision pour moins-value durable doit être constituée. Cette provision est calculée en tenant compte de la durée de détention prévisionnelle de l'actif et de la recouvrabilité potentielle de cette moins-value sur cette même durée. Ainsi, compte tenu du caractère volatil des marchés, une provision pour dépréciation est dotée lorsque le titre est en moins-value latente pendant 6 mois ou en situation de moins-value latente de 30% à la clôture. Ces règles de dépréciation couvrent les règles de dépréciation de l'avis n°2002 et présentent donc un caractère plus prudent. »

Conformément à l'article R.343-9 du Code des assurances, les valeurs mobilières amortissables font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque les émetteurs présentent le risque de ne pas être en mesure de respecter leurs engagements (paiements des intérêts et remboursement du principal).

Le résultat de cession des placements est déterminé selon la méthode FIFO (premier entré - premier sorti).

En application du règlement ANC n° 2015-11 concernant les actifs amortissables relevant des articles R 343-9 et R 343-10 du Code des assurances, il est tenu compte d'un amortissement actuariel de la surcote/décote sur la durée résiduelle de vie du placement.

5.1. Actifs immobiliers

Les immeubles sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition et amortis par composant.

Les composants des immeubles identifiés par Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur sont les suivants :

	Amortissement	Durée
Terrain	Non amortissable	
Structure close ou couverte	Linéaire	30 ans
Equipement technique	Linéaire	15 ans
Aménagement intérieur	Linéaire	10 ans

5.2. Entreprises liées et titres de participation

Leur valeur de réalisation est déterminée en fonction des capitaux propres réévalués, des résultats, des perspectives d'avenir et de la valeur d'utilité pour l'entreprise. Lorsque la valeur de réalisation ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable des titres, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la moins-value latente constatée.

La méthode utilisée pour valoriser les entités est la valeur d'utilité correspondant à l'actualisation des flux de trésorerie disponibles.

Les flux de trésorerie attendus ressortent des business plans à 3 ans préparés par les entités opérationnelles dans le cadre de la procédure budgétaire et validés par le management du groupe Coface.

Ces prévisions se basent sur les performances passées de chaque entité et prennent en compte les hypothèses de développement de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur dans ses différentes lignes de métier. Coface établit des projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les budgets par extrapolation des flux de trésorerie sur deux années supplémentaires.

Les hypothèses choisies en termes de taux de croissance, de taux de marge ou de ratios de coûts et de sinistres tiennent compte de la maturité de l'entité, de l'historique de l'activité, des perspectives du marché et du pays dans lequel l'entité opère.

Coface calcule un taux d'actualisation et un taux de croissance à l'infini pour l'évaluation de l'ensemble des sociétés.

Les titres de participation destinés à être durablement détenus sont conservés à leur coût d'acquisition, à condition que leur éventuelle décote ne présente pas un caractère durable.

5.3. Instruments financiers à terme

Les opérations suivantes entrent dans le cadre des instruments financiers à terme :

- opérations sur des instruments de change à terme dont l'objectif est de se prémunir contre des variations adverses de devises,
- opérations de couverture au travers de swaps contre le risque de remontée des taux,
- opérations de couverture de risque de baisse ou de hausse de prix des actifs sous-jacents au travers d'options d'achats (Call) et d'options de ventes (Put).

Le nominal de la couverture est strictement limité au montant d'actifs sous-jacents détenus dans le portefeuille afin de couvrir des actifs effectivement détenus.

Ces options entrent dans le cadre d'une stratégie de rendement sur le plan comptable et sont enregistrées en compte de régularisation conformément à l'avis n°2002-09 du CRC. A chaque clôture, les plus ou moins-values latentes sur options sont analysées et appréhendées en résultat suivant l'efficacité de la couverture.

Les éventuels engagements liés à ces opérations sont mentionnés dans les engagements hors bilan.

5.4. Autres placements

Le portefeuille de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur est essentiellement composé de titres cotés et de titres d'organismes de placement collectif. L'évaluation de la valeur de réalisation de ces placements se fait sur la base du dernier cours coté le jour de l'inventaire.

L'évaluation et la valorisation des autres placements non cotés sont effectuées selon les mêmes modalités que celles définies pour les entreprises liées et titres de participation.

Les valeurs mobilières amortissables sont comptabilisées au bilan à leur coût d'achat hors intérêts courus et hors frais d'acquisition. Lorsque la valeur de remboursement est différente de la valeur d'achat, l'écart est rapporté, pour chaque ligne de titres, au résultat sur la durée de vie résiduelle selon une méthode actuarielle.

6. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

7. Engagements sociaux

Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur participe, selon les lois et usages de la convention collective des Sociétés d'Assurance, à la constitution des retraites de son personnel. Le passif actuariel correspondant à ses engagements est comptabilisé au bilan, dans les provisions pour risques et charges, et concerne les indemnités de fin de carrière, le régime des pensionnés, les primes d'ancienneté et médailles du travail ainsi que les cotisations patronales à verser aux mutuelles pour les anciens salariés.

Sur la base des règlements internes, des actuaires indépendants calculent :

- La valeur actuarielle des prestations futures, correspondant à la valeur actualisée de l'ensemble des prestations à verser. Cette valeur actualisée est principalement basée sur :
 - les caractéristiques connues de la population ;
 - les prestations à verser (indemnités de fin de carrière, médailles du travail...) ;
 - les probabilités de survenance de chaque événement ;
 - la valorisation de chacun des facteurs entrant dans le calcul des prestations (évolution des salaires...) ;
 - le taux d'intérêt permettant d'escompter les prestations futures à la date de l'évaluation.
- La valeur actuarielle des prestations pour services rendus avec projections des salaires, déterminée en utilisant la méthode des unités de crédits projetés, qui répartit la valeur actuarielle des prestations uniformément sur la durée de services des salariés.

Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur a appliqué la recommandation 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels établis selon les normes comptables françaises.

8. Opérations techniques

8.1. Primes

Les primes brutes correspondent aux primes émises hors taxes, nettes d'annulations, de réductions, de ristournes et de participation bénéficiaire. Elles incluent une estimation des primes à émettre pour la partie acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la clôture. Les primes à émettre (ou primes acquises non émises) s'élèvent à 252 403 K€ au 31 décembre 2025 et sont déterminées sur la base d'une estimation des primes attendues sur la période, diminuées des primes comptabilisées. L'estimation de ces primes attendues repose sur l'utilisation de méthodes statistiques basées sur des données historiques d'une part et le recours à des hypothèses faisant appel au jugement de la Direction d'autre part.

L'estimation des primes à émettre comprend des primes négociées mais non encore facturées ainsi que des ajustements de primes correspondants à la différence entre les minima de primes fixés contractuellement et les primes définitives. Elle inclut également les aléas de conjoncture liés aux émissions de primes de fin d'année.

Les primes sont principalement assises sur le chiffre d'affaires réalisé par les assurés du groupe ou sur l'en-cours de leur risque clients, lui-même fonction du chiffre d'affaires. Les primes sont par conséquent directement tributaires du volume des ventes réalisées dans les pays où Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur est présente.

La Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur perçoit également des produits dits « accessoires de primes », notamment en facturant à ses clients et partenaires ses prestations de suivi de la solvabilité des acheteurs couverts.

8.2. Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises est calculée prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance. Elle correspond à la partie de la prime restant à courir entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime.

8.3. Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition des contrats incluant les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats sont répartis sur la durée de vie des contrats selon la même règle que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition de contrats relative à la période comprise entre la date de clôture de la période et la date d'échéance de la prime est reportée à l'actif du bilan dans le poste frais d'acquisition reportés inclus dans les comptes de régularisation.

La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'acquisition au compte de résultat.

8.4. Sinistres payés net de recours

Les sinistres payés correspondent aux indemnités versées nettes de récupérations encaissées ainsi qu'aux frais engagés pour en assurer la gestion.

8.5. Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres comprennent une estimation du coût de l'ensemble des sinistres déclarés et non réglés à la clôture de la période. Conformément à la réglementation française en vigueur, les sinistres et les recours sont provisionnés séparément. Le montant de sinistres à payer est complété par une provision pour sinistres inconnus calculée sur une base statistique correspondant à l'estimation du montant final de sinistres. Cette provision tient compte de provisions spécifiques enregistrées sur des sinistres majeurs sur la base d'une probabilité de défaut et de sévérité, estimées au cas par cas ; elle intègre également les aléas d'estimation des provisions pour sinistres déclarés au titre de ses opérations.

Au 31 décembre 2025 le montant de ces provisions (IBNR) sur les métiers d'assurance-crédit s'élève à 129 170 K€ dans les comptes annuels.

Les provisions incluent également une provision pour frais de recouvrement et frais de gestion des sinistres.

En ce qui concerne l'activité caution, les sinistres qui ont fait l'objet d'une notification à la date d'inventaire sont provisionnés. Un complément de provision est enregistré sur base d'un standard de provisionnement. Ce standard est fixé pour les quatre années de rattachement les plus récentes. Pour les années plus anciennes, ce standard ne s'applique que si la garantie est encore active. Son principe est que le risque d'appel de la caution devient plus élevé du fait de l'insolvabilité du « principal » (cautionné), même si aucun appel n'a été fait pour les dossiers concernés. Ce complément est évalué sur la base de la probabilité de défaut et de sévérité.

8.6. Prévision de recours

La prévision de recours représente les estimations des récupérations attendues, elle est calculée en appliquant à l'ensemble des exercices de souscription non encore liquidés un taux ultime de récupération.

La prévision de recours inclut une provision pour frais de recouvrement.

8.7. Provision pour participations bénéficiaires

Elle est calculée police par police sur l'ensemble du portefeuille ouvrant droit contractuellement à participation bénéficiaire.

La provision pour participations bénéficiaires correspond pour partie aux participations bénéficiaires échues à la date de clôture mais non encore réglées, et pour partie à une estimation de la fraction des primes à reverser au titre de celles déjà émises. Ce dernier calcul est effectué sur la base de la sinistralité moyenne de chaque police par exercice de souscription.

8.8. Provision pour égalisation

La provision pour égalisation afférente aux opérations d'assurance-crédit est constituée par prélèvement des bénéfices techniques de chaque période dans le but de pouvoir compenser des éventuelles pertes techniques ultérieures par l'utilisation de cette provision.

Conformément à l'article 143-20 du règlement ANC 2015-11, elle est dotée par un prélèvement de 75% de l'excédent technique de la branche assurance-crédit net de réassurance.

Le calcul exclut la fraction du chiffre d'affaires ne présentant pas les caractéristiques de l'assurance, sous déduction des frais directs et indirects qui lui sont imputables.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la provision pour égalisation atteint 134 % de la moyenne de primes encaissées annuellement au cours des cinq exercices précédents après soustraction des cessions et addition des acceptations en réassurance. Chaque provision est affectée, dans l'ordre d'ancienneté des dotations annuelles, à la compensation des résultats techniques déficitaires de l'exercice.

Les dotations annuelles qui, dans un délai de dix ans, n'ont pas pu être utilisées conformément à cet objet sont réintégrées au bénéfice de la onzième année suivant celle de leur comptabilisation. Il a donc été décidé une reprise de la dotation de la provision pour égalisation de l'année 2014, représentant un montant de 20 475 K€.

Par ailleurs, le montant de la dotation de la provision pour égalisation au titre du résultat technique de l'année 2025, s'élève à - 57 105 K€.

Dans le cas où le résultat technique relatif à l'assurance-crédit est négatif, une reprise de la provision pour égalisation est effectuée à due concurrence de ce montant.

8.9. Produits de placements alloués

En application de l'article A 410-1 du règlement ANC 2015-11, ces produits représentent la fraction du montant total des produits nets de placements relatifs aux actifs représentatifs des provisions techniques transférés du compte non technique pour permettre une meilleure représentativité du résultat technique.

9. Opérations de réassurance

9.1. Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées, affaire par affaire, sur la base des données fournies par les cédantes.

Les provisions techniques correspondent aux montants communiqués par les cédantes, majorés de compléments le cas échéant.

Les commissions versées aux cédants sont étalées selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises. Lorsque les commissions sont à échelle (variation en fonction du niveau de sinistralité accepté), une estimation de ces commissions est réalisée à chaque clôture.

9.2. Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités.

La part des cessionnaires dans les provisions techniques est déterminée sur la base des provisions techniques inscrites au passif.

Les commissions reçues des cessionnaires sont calculées sur la base des primes émises. Elles font ensuite l'objet d'un étalement, selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises cédées.

10.Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2015, Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur fait partie du groupe d'intégration fiscale de Coface SA.

En effet, COFACE SA a opté pour le régime de l'intégration fiscale en intégrant ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 % : Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, Cofinpar, Cogeri et Fimipar.

Les conventions d'intégration fiscale liant la société mère aux filiales sont toutes strictement identiques et prévoient :

- chaque société calcule son impôt comme en absence d'intégration fiscale, la société mère étant seule redevable de l'IS ;
- les économies d'impôts sont constatées en résultat par la société mère et ne sont pas réallouées aux filiales sauf éventuellement en cas de sortie du Groupe.

La durée d'application de cette option est de cinq ans à compter du 1er janvier 2015 et est reconduite de manière tacite.

11.Consolidation

Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur est consolidée par intégration globale dans les comptes de Coface SA.

Note 3 - Actifs incorporels

Note 3.1 - Variation des actifs incorporels bruts

En milliers d'euros	31-déc.-24	Acquisitions	Cessions	Autres variations	31-déc.-25
Frais d'établissement	1 518	-	-	-	1 518
Frais de développement	201 025	24 733	(8)	-	225 751
Frais de développement France	182 425	24 024	-	-	206 449
Frais de développement Succursales	18 600	709	(8)	-	19 301
Logiciels	58 152	129	(148)	(7)	58 126
Logiciels France	53 378	-	-	-	53 378
Logiciels succursales	4 774	129	(148)	(7)	4 748
Mali de Fusion	106 377	-	-	-	106 377
Coface Europe	2 257	-	-	-	2 257
Coface Italy	10 157	-	-	-	10 157
Coface Austria	10 055	-	-	-	10 055
Coface Deutschland	83 908	-	-	-	83 909
Fonds de Commerce	353	-	-	-	353
Autres Immobilisations Incorporelles	2 310	11	(12)	3	2 313
TOTAL	369 736	24 873	(168)	(4)	394 437

Note 3.2 - Variation des amortissements et provisions

En milliers d'euros	31-déc.-24	Dotations	Sorties	Autres variations	31-déc.-25
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Frais de développement	151 482	19 519	(8)	-	170 994
Frais de développement France	133 732	19 093	-	-	152 824
Frais de développement Succursales	17 750	427	(8)	-	18 169
Logiciels	38 934	148	(157)	(36)	38 889
Logiciels France	34 247	59	-	-	34 306
Logiciels succursales	4 686	88	(157)	(36)	4 582
Autres Immobilisations Incorporelles	2 300	17	(12)	3	2 309
TOTAL	192 716	19 684	(177)	(32)	212 191

La colonne « Autres variations » correspond à des écarts de conversion

Conformément au Plan Comptable Général, la durée d'utilisation retenue pour les immobilisations incorporelles correspond à leur durée d'amortissement. Les durées par catégorie d'actifs sont présentées dans la note « Principes, règles et méthodes comptables ».

Note 3.3 - Actifs incorporels nets

En milliers d'euros	Brut 2025	Prov/Amort	Net 2025	Net 2024
Frais d'établissement	1 518	-	1 518	1 518
Frais de développement	225 751	170 994	54 757	49 543
Frais de développement France	206 449	152 824	53 625	48 693
Frais de développement Succursales	19 301	18 169	1 132	850
Logiciels	58 126	38 889	19 237	19 219
Logiciels France	53 378	34 306	19 072	19 131
Logiciels succursales	4 748	4 582	166	88
Mali de Fusion	106 377	-	106 377	106 377
Coface Europe	2 257	-	2 257	2 257
Coface Italy	10 157		10 157	10 157
Coface Austria	10 055		10 055	10 055
Coface Deutschland	83 910		83 910	83 910
Fonds de Commerce	353	-	353	353
Autres Immobilisations Incorporelles	2 313	2 309	4	10
TOTAL	394 437	212 191	182 246	177 020

Les immobilisations incorporelles de Compagnie Française d'assurance pour le commerce extérieur ont augmenté de 5,2 M€ pour atteindre 182,2 M€ en 2025. Cette variation s'explique principalement par la hausse des frais de développement de 5,2 M€ en 2025.

Les principaux projets en cours sont :

- ICON : déploiement d'un outil de commercialisation et gestion de la vente du Business Information partout dans le Groupe
- Autonomy : application commerciale pour proposer un contrat à des prospects
- Invoicing : Nouveau système de facturation (BILLI) rationalisant les opérations financières et réduisant les temps de traitement.
- Centrix : projet de remplacement des outils CRM
- GAP : outil pour gérer les contrats Grands Comptes
- Everest : création d'un nouveau modèle opérationnel de BI

Note 4 - Placements immobiliers

Note 4.1 - Variation des placements immobiliers

En milliers d'euros	31-déc.-24	Autres	Acquisitions - Avances C/CT	Cessions - Rbts C/CT	31-déc.-25
Immeubles bâtis hors exploitation	-	-	-	-	-
Parts actions SCI hors exploitation	9	-	-	-	9
Immeubles bâtis d'exploitation	2 184	-	-	-	2 184
Terrains d'exploitation	7 140	-	-	-	7 140
TOTAL	9 332	-	-	-	9 332

Note 4.2 - Variation des amortissements et des provisions sur placements immobiliers

En milliers d'euros	31-déc.-24	Autres	Dotations	Reprises- Utilisation	31-déc.-25
Parts actions SCI hors exploitation	8	-	-	-	8
Immeubles bâtis d'exploitation	1 347	-	66	-	1 413
TOTAL	1 355	-	66	-	1 421

Conformément au Plan Comptable Général, la durée d'utilisation retenue pour les immobilisations corporelles correspond à leur durée d'amortissement. Les durées par catégorie d'actifs sont présentées dans la note « Principes et méthodes comptables ».

Note 4.3 - Placements immobiliers nets

En milliers d'euros	Brut 2025	Provisions - Amortissements	Net 2025	Valeur réalisation	Net 2024
Immeubles bâtis hors exploitation	-	-	-	-	-
Parts actions SCI hors exploitation	9	8	1	-	0
Immeubles bâtis d'exploitation	2 184	1 413	771	1 369	837
Terrain d'exploitation	7 140	-	7 140	10 294	7 140
TOTAL	9 332	1 421	7 911	11 663	7 977

Conformément au Plan Comptable Général, la durée d'utilisation retenue pour les immobilisations corporelles correspond à leur durée d'amortissement. Les durées par catégorie d'actifs sont présentées dans la note « Principes et méthodes comptables ».

Note 5 - Entreprises liées et participations¹

En milliers d'euros		Brut 2025	Provisions pour dépréciation	Net 2025	Valeur réalisation
Entreprises liées	Note 5.1	291 906	58 550	233 356	3 245 273
Titres de participation	Note 5.2	17 559	8 271	9 288	19 574
Sous-Total		309 465	66 821	242 644	3 264 847
Autres placements entreprises liées	Note 5.3	13 704	-	13 704	13 704
Sous-Total		13 704	-	13 704	13 704
TOTAL		323 169	66 821	256 348	3 278 551

Les entreprises liées correspondent aux titres d'entités détenues à plus de 50 %.

Les titres de participations correspondent aux titres d'entités détenues à moins de 50%.

La méthode utilisée pour valoriser les entreprises liées et les titres de participation est la valeur d'utilité correspondant à l'actualisation des flux de trésorerie disponibles.

Les flux de trésorerie attendus ressortent des business plans à 3 ans préparés par les entités opérationnelles dans le cadre de la procédure budgétaire et validés par le management du groupe Coface.

Ces prévisions se basent sur les performances passées de chaque entité et prennent en compte les hypothèses de développement de Coface dans ses différentes lignes de métier. Coface établit des projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les budgets par extrapolation des flux de trésorerie sur deux années supplémentaires.

Les hypothèses choisies en termes de taux de croissance, de taux de marge ou de ratios de coûts et de sinistres tiennent compte de la maturité de l'entité, de l'historique de l'activité, des perspectives du marché et du pays dans lequel l'entité opère.

Coface calcule un taux d'actualisation et un taux de croissance à l'infini pour l'évaluation de l'ensemble des sociétés.

¹ La ventilation entre les entreprises liées et titres de participation a été revue en 2024

Note 5.1 - Entreprises liées

Région	En milliers d'euros	Détention	31-déc.-24	Augmentation	Reclassement	Change	TOTAL	Provisions	31-Dec-25
Europe de l'Ouest et Afrique	Cofinpar	100,0%	29 270	-	-	-	29 270	-	29 270
	Cogerit	100,0%	38	-	-	-	38	-	38
	Fimipar	100,0%	36 579	-	-	-	36 579	-	36 579
	Coface UK Holdings Limited	100,0%	8 318	-	-	-	8 318	(8 318)	-
	Coface UK Services Ltd	100,0%	-	14 798	-	-	14 798	-	14 798
	Coface Services Maghreb	100,0%	222	-	-	-	222	(222)	-
	Coface Corporate Member	100,0%	-	-	-	-	-	-	-
	Coface Belgium Services	100,0%	5 592	-	-	-	5 592	(440)	5 152
	Coface Services Suisse	100,0%	66	-	-	-	66	-	66
	Coface Morocco	100,0%	8 635	-	-	-	8 635	(3 542)	5 093
	Coface Services West Africa	100,0%	2 752	-	-	-	2 752	-	2 752
	Coface Algérie Services	100,0%	859	-	-	-	859	(14)	845
	Novetur International SA	97,0%	-	2 655	-	-	2 655	-	2 655
Europe Centrale	Coface RUS Insurance Company	100,0%	6 906	-	-	-	6 906	(6 906)	-
	Coface Austria Services GmbH	100,0%	4 563	-	-	-	4 563	-	4 563
	Coface Services Russia	100,0%	2 830	-	-	-	2 830	(2 830)	-
	Coface Adriatic d.o.o.	100,0%	5 614	-	-	-	5 614	(3 784)	1 830
	Coface Poland Factoring	100,0%	887	-	-	-	887	-	887
	Coface Romania Insurance Services	100,0%	-	-	-	-	-	-	-
	Coface Baltics Services	100,0%	8 634	-	-	-	8 634	-	8 634
	Coface Hungary Insurance Services	100,0%	6 249	-	-	-	6 249	-	6 249
	Coface Slovakia Insurance Service	100,0%	1 807	-	-	-	1 807	-	1 807
	Coface Czech Insurance Service	100,0%	3 906	-	-	-	3 906	(1 241)	2 665
	Coface Serbia CMS	100,0%	1 980	-	-	-	1 980	(1 355)	625
	Coface Service Insurance Bulgaria	100,0%	2 253	-	-	-	2 253	-	2 253
Europe du Nord	Coface Debitorenmanagement GmbH	100,0%	3 404	-	-	-	3 404	-	3 404
	Coface Finanz GmbH	100,0%	23 005	-	-	-	23 005	-	23 005
	Coface Services Holding GmbH	100,0%	2 080	-	-	-	2 080	-	2 080
	Kisselberg KG	100,0%	11 129	-	-	-	11 129	-	11 129
Méditerranée et Afrique	Coface Italia	89,0%	7 997	-	-	-	7 997	-	7 997
	Coface Services Greece	100,0%	-	-	-	-	-	-	-
	Coface Servicios España, SL	100,0%	3	-	-	-	3	-	3
	Coface South Africa	75,0%	3 625	-	-	-	3 625	-	3 625
	Coface South Africa Services	100,0%	877	-	-	-	877	-	877
	Coface Sigorta Turquie (Insurance)	100,0%	13 813	-	-	-	13 813	-	13 813
	Business Data Information	9,1%	199	-	(199)	-	-	-	-
	Cedar Rose Data DMCC, based in Dubai	60,0%	-	352	-	-	352	-	352
	Cedar Rose Int. Services Ltd	60,0%	-	6 696	-	-	6 696	-	6 696
	Coface Services Turkey (Ex. Coface Servis Bilgi)	100,0%	1 135	-	-	-	1 135	-	1 135
	Coface Emirates Services (UAE)	100,0%	38	-	-	-	38	(38)	-
	Coface Credit Insurance GCC Ltd	100,0%	1 005	-	-	-	1 005	-	1 005
	Coface Egypt Services	100,0%	1 268	1 901	-	-	3 169	(1 268)	1 901
Amérique du Nord	Coface America Latina S.A	100,0%	6 183	-	-	-	6 183	-	6 183
	Coface Seguro de Credito Mexico	100,0%	17 157	-	-	-	17 157	(17 157)	-
	Coface North America Holding Company	100,0%	12 605	-	-	-	12 605	-	12 605
Amérique Latine	Coface Chile S.A. (Insurance)	100,0%	3 419	-	-	(83)	3 336	-	3 336
	Coface Colombia insurance	95,0%	6 418	685	-	-	7 103	-	7 103
Asie Pacifique	Coface Greater China Services	100,0%	1 452	-	-	-	1 452	(1 452)	-
	Coface Greater China Finance	100,0%	1 043	-	-	-	1 043	(1 043)	-
	Coface Services Taiwan	100,0%	986	-	-	-	986	(979)	7
	Coface Services South Asia Pacific (Singapore)	100,0%	7 574	-	-	-	7 574	(7 574)	-
	Coface Shanghai Information Services	100,0%	387	-	-	-	387	(387)	-
	Coface Korea Credit Insurance Broker Co Ltd	100,0%	339	-	-	-	339	-	339
TOTAL			265 098	27 087	(199)	(83)	291 906	-58 550	233 356

Note 5.2 - Participations

Il s'agit des titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société détenue ou d'en assurer le contrôle.

Les titres de participations sont enregistrés à leur coût historique (valeur d'achat ou valeur d'apport) majoré des frais accessoires liés à l'achat.

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit² :

En milliers d'euros	31-déc.-24	Augmentation	Reclassement	Diminution	TOTAL	Provisions	31-Dec-25
Coface Services Japan	100	-	-	-	100	-100	-
Cemeca	55	-	-	-	55	-	55
Axa Assurcrédit	8 933	-	-	-	8 933	(988)	7 945
Sous-total des titres de participations de Coface Europe	9 088	-	-	-	9 088	-1 088	8 000
Coface Poland Insurance Service	12	-	-	-	12	-	12
Coface Do Brasil Seguros de Credito	8 260	-	-	-	8 260	(7 183)	1 077
Business Data Information	0	-	199	-	199	-	199
Sous-total des titres de participations des succursales	8 272	-	199	-	8 471	-7 183	1 288
TOTAL	17 360	-	199	-	17 559	-8 271	9 288

Note 5.3 - Autres placements dans des entreprises liées et titres de participation

En milliers d'euros	31-déc.-24	Augmentation	Diminution	Autres variations	31-Dec-25
Coface North America Holding Company	8 884	463	-	(997)	8 350
Coface Romania Insurance Services	6 263	-	(1 010)	-	5 254
Coface Serbia CMS	100	-	-	-	100
Sous-total autres prêts aux entreprises liées et participations	15 247	463	(1 010)	(997)	13 704
TOTAL	15 248	463	(1 010)	(997)	13 704

² Le tableau présente les détentions directes uniquement

Note 5.4 - Dépréciation des titres - Entreprises liées et titres de participations

En milliers d'euros	31-déc.-24	Dotations	Reprises	Autres mouvements	31-Dec-25
Entreprises liées	54 627	8 973	(5 050)	0	58 550
Coface UK Holdings Limited	-	8 318	-	0	8 318
Coface Services Maghreb	222	-	-	0	222
Coface Belgium Services	-	440	-	0	440
Coface RUS Insurance Company	6 906	-	-	0	6 906
Coface Services Russia	2 830	-	-	0	2 830
Coface Adriatic d.o.o.	4 560	-	(776)	0	3 784
Coface Slovakia Insurance Service	25	-	(25)	0	-
Coface Czech Insurance Service	1 241	-	-	0	1 241
Coface Serbia CMS	1 139	215	-	1	1 355
Coface Debitorenmanagement GmbH	3 404	-	(3 404)	0	-
Coface Morocco	3 542	-	-	0	3 542
Coface Egypt Services	1 268	-	-	0	1 268
Coface Algérie Services	859	-	(844)	(1)	14
Coface Emirates Services (UAE)	38	-	-	0	38
Coface America Latina S.A	1	-	(1)	0	-
Coface Seguro de Credito Mexico	17 157	-	-	0	17 157
Coface Services Greater China	1 452	-	-	0	1 452
Coface Greater China Finance	1 043	-	-	0	1 043
Coface Services Taiwan	979	-	-	0	979
Coface Services South Asia Pacific (Singapore)	7 574	-	-	0	7 574
Coface Shanghai Information Services	387	-	-	0	387
Titres de participation	8 271	-	-	0	8 271
Coface Services Japan	100	-	-	0	100
Axa Assurcrédit	988	-	-	0	988
Coface Do brasil Seguros de Credito	7 183	-	-	0	7 183
TOTAL	62 895	8 973	(5 050)	0	66 821

Note 6 - Placements financiers

Note 6.1 - Placements financiers

En milliers d'euros	Brut 2025	Provisions	Surcotes	Net 2025	Net 2024	Valeur de réalisation
Actions et autres titres à revenus variables	5 939	7	-	5 932	5 932	5 932
OPCVM diversifiés	1 400 659	17 219	-	1 383 440	1 563 649	1 360 078
Obligations à revenus fixes	900 525	-	(2 020)	898 505	850 247	912 768
Autres prêts et effets assimilés	13 704	-	-	13 704	15 248	13 704
Autres dépôts	99 781	-	-	99 781	53 709	99 781
Instruments financiers à terme	1 454	-	-	1 454	1 298	1 454
TOTAL	2 422 062	17 226	(2 020)	2 402 816	2 490 082	2 393 717
Réajustement primes surcotes			2 020	2 020	818	2 020
TOTAL	2 422 062	17 226	-	2 404 836	2 490 902	2 395 737

La ligne « réajustement primes décotes » correspond au reclassement en bas de bilan des décotes.

Note 6.2 - Variation des placements financiers

En milliers d'euros	31-déc.-24	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	31-Dec-25
Actions et autres titres à revenus variables	5 939	-	-	-	5 939
OPCVM diversifiés	1 579 919	1 241 544	(1 418 957)	(1 846)	1 400 660
Obligations à revenus fixes	851 065	500 483	(426 452)	(24 571)	900 525
Autres prêts et effets assimilés	15 248	463	(1 010)	(997)	13 704
Autre dépôts	53 709	68 412	(20 509)	(1 831)	99 781
Instruments financiers à terme	1 298	154	-	2	1 454
TOTAL	2 507 177	1 811 056	(1 866 928)	(29 243)	2 422 062

Note 6.3 – Variation des provisions sur les placements financiers

En milliers d'euros	31-déc.-24	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	31-Dec-25
OPCVM	(16 270)	(949)	-	-	(17 219)
Actions françaises et étrangères non cotées	(7)	-	-	-	(7)
Total	(16 277)	(949)	-	-	(17 226)

La dotation de provision s'inscrit sur des SICAV de Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur.

Note 6.4 - Récapitulatif par nature des placements financiers

En milliers d'euros	Brut 2025	Net 2025	Net 2024	Valeur de réalisation	Plus ou moins value latente
Valeurs immobilières					
Actions et autres titres à revenus variables	5 939	5 932	5 932	5 932	-
OPCVM diversifiés	1 400 659	1 383 440	1 563 649	1 360 078	(23 362)
Obligations à revenus fixes	900 525	898 505	850 247	912 768	14 263
Autres prêts et effets assimilés	13 704	13 704	15 248	13 704	-
Autre dépôts	99 781	99 781	53 709	99 781	-
Instruments financiers à terme	1 454	1 454	1 298	1 454	-
Immeubles et parts de sociétés immobilières	9 332	7 911	7 977	11 663	3 752
Placements dans les entreprises liées	265 098	233 356	210 474	3 514 854	3 281 498
Titres de participation	17 360	9 288	9 089	16 104	6 816
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	491	491	821	491	-
TOTAL	2 714 343	2 653 862	2 718 445	5 936 828	3 282 966
Réajustement primes surcotes		2 020	818	2 020	-
TOTAL	2 714 343	2 655 881	2 719 263	5 938 848	3 282 966

Note 7 - Créances et dettes

Note 7.1 - Créances par nature et par échéance

En milliers d'euros	Jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans	Au delà de 5 ans	31-déc.-25	31-déc.-24
Créances nées d'opérations d'assurance directe	408 106	9 346	-	417 453	399 555
Primes acquises non émises	252 404	-	-	252 403	243 700
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	155 702	9 346	-	165 049	155 855
Créances nées d'opérations de réassurance	376 474	10 122	-	386 597	371 746
Autres créances	272 912	59 978	94 888	427 782	367 748
Personnel	102	-	350	453	314
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	115 855	120	-	115 976	92 477
Débiteurs divers	156 955	59 858	94 538	311 353	274 957
TOTAL	1 057 492	79 446	94 888	1 231 832	1 139 049

Les montants présentés ci-dessous sont présentés nets de dépréciation.

Note 7.2 - Dettes par nature et par échéance

En milliers d'euros	Jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans	Au delà de 5 ans	31-déc.-25	31-déc.-24
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	97 882	5 968	-	103 852	110 192
Dettes nées d'opérations de réassurance	444 080	7 523	-	451 604	442 615
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	-	-
Autres dettes :	272 110	2 311	686 934	961 354	908 847
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	82	-	6 604	6 685	7 118
Personnel	13 304	497	35 110	48 910	46 158
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	121 169	-	-	121 167	86 331
Créditeurs divers	137 556	1 814	645 220	784 592	769 240
TOTAL	814 073	15 802	686 934	1 516 810	1 461 654

Le total des Autres dettes à plus de 5 ans, correspond principalement à l'avance en compte courant de Coface SA à Compagnie Française d'assurance pour le Commerce Extérieur : 300m€ maturité 2033 et 268m€ maturité 2032.

Note 8 - Comptes de régularisation

Note 8.1 - Comptes de régularisation actif

En milliers d'euros	31-déc.-25	31-déc.-24
Intérêts et loyers acquis non échus	14 856	12 496
Frais d'acquisition reportés	65 544	65 858
Autres comptes de régularisation	15 581	16 852
Charges constatées d'avance	3 082	2 653
Autres comptes de régularisation	9 737	10 295
Décotes	2 762	3 903
Ecart de conversion sur les succursales	77 062	89 701
TOTAL	173 044	184 907

Note 8.2 - Comptes de régularisation passif

En milliers d'euros	31-déc.-25	31-déc.-24
Autres comptes de régularisation	13 362	5 106
Produits constatés d'avance	8 580	135
Surcotes	4 782	4 721
Autres	-	250
Ecart de conversion sur succursales	28 231	89 094
TOTAL	41 593	94 200

Note 9 - Capitaux propres

Note 9.1 - Composition du capital

Au 31 décembre 2025, le capital se compose de 35 960 201 actions pour un montant de 137 052 K€ avec une valeur nominale de 3,811225€.

Il est à noter qu'au 31 décembre 2024, la composition du capital social était strictement identique.

La répartition par actionnaire est la suivante :

- Coface SA : 35 958 487 actions soit 99,99%
- Personnes physiques (dont 12 administrateurs) : 1 714 actions soit 0,01%

Note 9.2 - Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	31-déc.-24	Affectation du résultat N-1	Distribution des dividendes	Autres	Résultat	31-déc.-25
Capital social	137 052	-	-	-	-	137 052
Nombre d'actions	35 960 201					35 960 201
Primes d'émissions	620 149	-	-	-	-	620 149
Réserves	2 344	-	-	-		2 344
Report à nouveau	264 528	136 687	(131 219)	-		269 996
Résultat de l'exercice	136 687	(136 687)	-	-	111 919	111 919
TOTAL	1 160 760	-	(131 219)	-	111 919	1 141 460

La variation des capitaux propres s'explique principalement par :

- La distribution des dividendes pour -131 219 milliers d'euros à COFACE SA et ses autres actionnaires en 2024,
- Le résultat de l'exercice pour +111 919 millions d'euros.

Note 10 - Provisions techniques brutes

En milliers d'euros	31-déc.-25	31-déc.-24
Provisions pour primes non acquises	330 037	328 922
Affaires directes	286 218	289 329
Acceptations	43 819	39 593
Provisions pour sinistres	1 565 458	1 539 301
Affaires directes	1 298 278	1 282 006
Acceptations	267 180	257 296
Prévisions de recours	-211 686	-176 303
Affaires directes	-181 836	-156 548
Acceptations	-29 850	-19 754
Provisions pour ristourne de primes	215 239	231 436
Affaires directes	192 874	208 076
Acceptations	22 365	23 361
Total des provisions techniques brutes hors provision pour égalisation	1 899 048	1 923 356
Provision pour égalisation	597 715	561 084
Total des provisions techniques brutes	2 496 764	2 484 441

Note 11 - Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31-déc.-24	Reclassement	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Ecart de conversion	31-déc.-25
Provisions pour pertes sur titres de participation	5 009	-	2 188	(4 487)	-	-	2 710
Provisions pour litiges	-	-	462	-	-	-	462
Provisions pour engagements sociaux	42 855	(1 316)	2 863	(802)	(4 413)	(234)	38 953
Provisions pour litiges sociaux	290	-	-	(20)	-	-	270
Provisions pour risques et charges	3 922	-	45	(2)	(813)	(14)	3 138
Amortissement dérogatoire sur frais de développement	24	-	-	(1 219)	-	-	(1 195)
Autres provisions réglementées	63	-	-	-	-	-	63
Provisions pour restructuration	1 500	-	20	(115)	(774)	(21)	610
Provision pour Impôts (hors IS)	7 104	9 070	21	(630)	(2 932)	(119)	12 514
TOTAL	60 767	7 754	5 599	(7 275)	(8 932)	(388)	57 523

Les provisions pour engagements sociaux regroupent les provisions pour mutuelle, retraite, médailles du travail et pensionnés.

Les principales variations de l'exercice sont liées :

- A un reclassement des autres dettes vers les provisions pour impôts (hors IS) de + 9 M€,
- Aux provisions pour engagements sociaux de - 3,9 M€,
- Aux provisions pour pertes sur titres de participation de - 2,3 M€.

Note 12 - Evolution de la sinistralité

Année d'inventaire 2022	Exercices de survenance							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Indemnités nettes de recours	-499 026	-523 934	-441 731	-463 270	-486 676	-257 582	-205 703	-50 774
Provisions de sinistres	-35 935	-40 065	-61 727	-67 801	-104 843	-78 766	-304 972	-751 557
Prévisions de recours	3 243	4 118	8 294	16 307	16 951	8 974	29 018	49 029
Total des sinistres	-531 717	-559 881	-495 164	-514 763	-574 569	-327 373	-481 657	-753 302
Primes acquises	1 056 577	1 055 680	1 072 663	1 097 763	1 098 018	1 084 402	1 249 498	952 160
Ratio sinistres / primes	50%	53%	46%	47%	52%	30%	39%	79%

Année d'inventaire 2023	Exercices de survenance								
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Indemnités nettes de recours	-495 748	-522 505	-455 714	-462 997	-485 349	-257 743	-318 791	-370 093	-71 299
Provisions de sinistres	-14 616	-10 876	-13 577	-23 255	-53 831	-81 149	-86 606	-386 480	-773 724
Prévisions de recours	973	1 888	2 554	7 533	15 321	10 258	41 368	67 489	54 813
Total des sinistres	-509 391	-531 493	-466 737	-478 719	-523 859	-328 634	-364 029	-689 084	-790 210
Primes acquises	1 057 807	1 057 925	1 076 829	1 106 623	1 111 722	1 105 218	1 289 190	1 370 342	942 940
Ratio sinistres / primes	48%	50%	43%	43%	47%	30%	28%	50%	84%

Année d'inventaire 2024	Exercices de survenance									
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Indemnités nettes de recours	-494 898	-520 947	-453 423	-461 971	-487 329	-260 546	-309 304	-440 656	-369 049	-70 191
Provisions de sinistres	-10 624	-6 717	-10 382	-13 714	-33 572	-49 590	-39 990	-118 027	-365 711	-797 903
Prévisions de recours	907	917	602	3 373	5 791	3 552	14 340	30 317	48 992	64 005
Total des sinistres	-504 616	-526 746	-463 204	-472 311	-515 111	-306 584	-334 955	-528 367	-685 768	-804 090
Primes acquises	1 058 272	1 059 463	1 079 358	1 111 559	1 124 886	1 111 396	1 308 977	1 416 557	1 277 893	950 769
Ratio sinistres / primes	48%	50%	43%	42%	46%	28%	26%	37%	54%	85%

Année d'inventaire 2025	Exercices de survenance										
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Indemnités nettes de recours	-493 811	-518 816	-451 941	-458 598	-486 148	-257 372	-306 102	-470 799	-455 249	-404 220	-67 184
Provisions de sinistres	-6 001	-5 031	-9 264	-11 490	-29 339	-47 959	-9 857	-77 504	-171 445	-329 085	-785 191
Prévisions de recours	711	609	108	1 629	2 925	5 028	6 929	27 809	44 035	53 167	65 013
Total des sinistres	-499 102	-523 238	-461 097	-468 459	-512 562	-300 304	-309 029	-520 494	-582 659	-680 138	-787 362
Primes acquises	1 058 627	1 059 961	1 080 609	1 114 693	1 129 445	1 124 563	1 322 506	1 439 117	1 324 802	1 247 400	954 814
Ratio sinistres / primes	47%	49%	43%	42%	45%	27%	23%	36%	44%	55%	82%

Note 13 - Autres dettes

COFACE SA a réalisé une émission de titres subordonnés à taux fixe (6,000%) le 22 septembre 2022, d'un montant nominal de 300 millions d'euros et arrivant à échéance le 22 septembre 2032. Cette émission a fait l'objet d'une avance en compte courant intragroupe à Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur de 268 millions d'euros au taux d'intérêt annuel de 6,000%.

Afin d'anticiper le refinancement des titres subordonnés arrivés à échéance le 27 mars 2024, Coface SA avait réalisé une nouvelle émission de titres subordonnés à taux fixe (5,750%) le 28 novembre 2023, d'un montant nominal de 300 millions d'euros et arrivant à échéance le 28 novembre 2033. Cette nouvelle émission a également fait l'objet d'une avance en compte courant intragroupe à Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, de 300 millions d'euros au taux d'intérêt annuel de 5,750%.

En milliers d'euros	31-déc.-25	31-déc.-24
Personnel	48 910	46 158
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	121 168	86 330
Organismes sociaux	17 319	17 473
Etat, impôts	103 848	68 857
Créanciers divers	784 592	769 240
Comptes courants groupe	638 683	631 057
Fournisseurs	66 847	59 538
Charges à payer	76 633	76 224
Créanciers divers	2 428	2 420
TOTAL	954 669	901 728

Note 14 - Ventilation des produits et des charges des opérations techniques par catégorie

en milliers €	Assurance- Crédit	Risque cédant	PBI Autres	Caution	Single & Inv risk	Holding	TOTAL 31/12/2025	TOTAL 31/12/2024
1 - PRIMES ACQUISES	1 343 038	750	1 331	84 895	20 699	-	1 450 713	1 487 978
1.1 - Primes	1 345 580	750	1 331	86 770	17 397	-	1 451 828	1 482 715
Primes émises	1 324 557	750	1 331	87 798	17 066	-	1 431 502	1 456 440
Primes à émettre	9 727	-	-	-1 107	84	-	8 704	11 686
Primes accessoires	12 219	-	-	-	-	-	12 219	13 123
Créances irrécouvrables	395	-	-	-17	63	-	441	2 178
Variation sur provision pour dépréciation des comptes assurés	(1 318)	-	-	96	184	-	(1 038)	(712)
1.2 - Variation primes non acquises et risques en cours	(2 542)	-	-	-1 875	3 302	-	(1 115)	5 263
2 - CHARGE DES PRESTATIONS	(547 121)	(786)	(854)	-10 206	(2 007)	-	(560 974)	(546 841)
2.1 - Prestations et frais payés nets de recours	(481 760)	(530)	(835)	-13 065	(2 273)	-	(498 463)	(423 811)
2.2 - Charges des provisions pour prestations et divers	(65 361)	(256)	(19)	2 859	266	-	(62 511)	(123 030)
Charges des provisions pour sinistres	(2 407)	-	-	5 527	6 105	-	9 225	(21 508)
Gestion des sinistres	(33 211)	-	-	-2 668	774	-	(35 105)	(34 748)
Variation de la provision d'égalisation	(29 743)	(256)	(19)	(6 613)	-	-	(36 631)	(66 774)
A - SOLDE DE SOUSSCRIPTION (1 + 2)	795 917	(36)	477	74 689	18 692	-	889 739	941 137
3 - FRAIS D'ACQUISITIONS	(311 479)	-	(413)	-21 840	(5 165)	-	(338 897)	(330 482)
Frais d'acquisitions	(312 069)	-	(413)	-21 840	(5 165)	-	(339 487)	(331 521)
Compte d'écart IG - commissions - hors réass	590	-	-	-	-	-	590	1 039
4 - AUTRES CHARGES DE GESTION NETTES	(210 316)	-	-	-10 512	(4 762)	-	(225 590)	(222 312)
Frais d'administration	(168 118)	-	-	-8 650	(3 903)	-	(180 671)	(187 689)
Autres charges techniques	(43 224)	-	-	-1 862	(859)	-	(45 945)	(35 186)
Autres produits techniques (dont Convention financière et autres produits accessoires)	1 026	-	-	-	-	-	1 026	563
B - CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES (3 + 4)	(521 795)	-	(413)	(32 352)	(9 927)	-	(564 487)	(552 794)
7 - PRODUITS DES PLACEMENTS	50 250	-	-	7 685	3 490	-	61 425	70 480
8 - PARTICIPATIONS AUX RESULTATS	(76 458)	-	(18)	-89	4	-	(76 561)	(90 120)
Ristournes de primes payées	(92 647)	-	(18)	-89	(4)	-	(92 758)	(94 438)
Charges des provisions pour ristournes de primes	16 189	-	-	-	8	-	16 197	4 318
C - SOLDE FINANCIER (7 + 8)	(26 208)	-	(18)	7 596	3 494	-	(15 136)	(19 640)
9 - PART DES REASSUREURS DANS LES PRIMES ACQUISES	(661 461)	(375)	(38)	-40 297	(8 346)	-	(710 517)	(720 768)
Primes	(660 828)	(375)	(38)	-41 287	(6 697)	-	(709 225)	(715 491)
Variation des primes non acquises et risques en cours	(633)	-	-	990	(1 649)	-	(1 292)	(5 277)
10 - PART DES REASSUREURS DANS LES PRESTATIONS PAYEES	225 537	265	-	6 277	751	-	232 830	205 801
11 - PART DES REASSUREURS DANS LES CHARGES DE PROVISIONS POUR PRESTATIONS	10 554	-	-	-1 171	(2 815)	-	6 568	(7 069)
12 - PART DES REASSUREURS DANS LES PARTICIPATIONS AUX RESULTATS	35 899	-	-	91	(82)	-	35 908	38 274
Ristournes de primes payées	43 756	-	-	91	2	-	43 849	44 525
Charges des provisions pour ristournes de primes	(7 857)	-	-	-	(84)	-	(7 941)	(6 251)
13 - COMMISSIONS RECUES DES REASSUREURS	255 803	230	-	16 176	3 929	-	276 138	279 987
D - SOLDE DE REASSURANCE (9+10+11+12+13)	(133 668)	120	(38)	(18 924)	(6 563)	-	(159 073)	(203 777)
RESULTAT TECHNIQUE (A+B+C+D)	114 246	84	8	31 009	5 696	-	151 043	164 927

Note 15 - Ventilation des frais généraux par nature et par destination

Par nature (en milliers d'euros)	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation
Commissions	-222 888	-239 695	-7,0%
Frais de personnel	-325 846	-303 546	7,3%
Rémunération du personnel	-252 363	-233 704	8,0%
Charges sociales	-75 164	-68 846	9,2%
Frais de personnel refacturés	117	-1 295	-109,1%
Provisions pour engagements sociaux	1 564	298	424,3%
Impôts et taxes	-23 724	-22 492	5,5%
Charges externes	-33 832	-42 258	-19,9%
Amortissements et provisions	-22 763	-22 022	3,4%
TOTAL	-629 054	-630 012	-0,2%

Par destination (en milliers d'euros)	31-déc.-25	31-déc.-24	Variation
Frais de gestion des sinistres	-35 105	-34 748	1,0%
Frais d'acquisition	-339 371	-347 204	-2,3%
Frais d'administration	-180 671	-187 689	-3,7%
Frais internes et externes de gestion des placements	-6 555	-5 774	13,5%
Autres charges techniques	-45 945	-35 186	30,6%
Autres charges non techniques	-21 406	-19 411	10,3%
TOTAL	-629 054	-630 012	-0,2%

Note 16 - Ventilation des produits et des charges de placement

En milliers d'euros	Charges & produits fi. entreprises liées	Autres charges et produits financiers	31-déc.-25	31-déc.-24
Revenus des placements	56 007	96 641	152 648	125 604
Utilisation provision pour dépréciation	9 536	2 920	12 456	25 745
Profits/réalisations des placements	-	68 082	68 082	131 747
TOTAL DES PRODUITS	65 543	167 644	233 186	283 095
Frais de gestion des placements, frais financiers	(37 140)	(1 512)	(38 652)	(40 489)
Provisions pour dépréciation des placements	(11 160)	(2 950)	(14 110)	(18 265)
Pertes/ réalisation des placements	-	(70 972)	(70 972)	(105 783)
Gestion des placements	3 301	(9 857)	(6 555)	(5 774)
TOTAL DES CHARGES	(44 999)	(85 290)	(130 289)	(170 311)
RESULTAT FINANCIER	20 543	82 354	102 897	112 784

Note 17 - Produits et charges exceptionnels

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux provisions pour restructuration	0	-266
Dotations aux provisions pour risques	-44	-50
Autres charges exceptionnelles	-7 147	-7 727
Charges Exceptionnelles	-7 191	-8 043
Reprise amortissements dérogatoires	1 219	3 394
Reprise aux provisions pour restructuration	714	2 293
Reprise aux provisions pour risques	2	251
Autres produits exceptionnels	5 253	5 296
Produits Exceptionnels	7 189	11 235
TOTAL	-2	3 191

Les produits et charges exceptionnels s'élèvent à -2 K€ d'euros au 31 décembre 2025.

Les charges exceptionnelles sont composées principalement de charges liées aux autres charges liées aux divers projets 7,1 M€.

Les produits exceptionnels se composent principalement des :

- Reprises d'amortissements dérogatoires pour 1,2 M€,
- Autres produits exceptionnels liés à une cession des contrats de réassurances chez Coface Europe pour 5,3 M€.

Note 18 - Impôts sur les sociétés

En milliers d'euros	31-déc.-25	31-déc.-24
Résultat courant avant impôts	171 135	191 008
Résultat courant avant impôts des succursales	173 987	158 711
Résultat courant avant impôts France	-2 852	32 297
Réintégrations	201 340	174 044
Déductions	-201 671	-185 739
Base taxable France	-3 183	20 602
Imputation des déficits		-11 814
Résultat fiscal	-3 183	8 788
Impôts sur les sociétés France (Taux 25,00%)	-145	-2 197
Contributions additionnelles 3,3% sur IS 25,00%		-64
Retenue à la source	256	-2 743
Autres crédits d'impôts (Autres crédits d'impôts France)	60	2 904
Crédits d'impôts (Crédits d'impôts France)	515	2 904
Taxe sur Excédent de provision	-104	-1 030
Impôts sociétés succursales	-59 902	-51 190
Impôts France	686	-3 130
Impôt Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	-59 216	-54 320

Le taux effectif d'impôt pour l'exercice est de 34,60%.

Note 19 - Entreprises liées

Les tableaux suivants présentent l'ensemble des postes figurant au bilan et au compte de résultat de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur relatifs aux sociétés liées.

Bilan :

- Actif**

ACTIF (en milliers d'euros)	31-déc.-25	Entreprises liées
Capital souscrit non appelé ou compte de liaison avec le siège		
Actifs incorporels	182 246	-
Placements	2 655 881	261 347
Terrains et constructions	7 911	-
Placements dans ent. liées ou avec lesq. existe un lien de participation	242 644	247 743
Autres placements	2 404 836	13 604
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	491	-
Parts des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions	820 267	800 098
Provisions pour primes non acquises et risques en cours	118 646	106 411
Provisions pour sinistres	603 384	589 829
Provisions pour participations bénéficiaires	98 237	103 858
Créances	1 231 832	368 304
Créances nées d'opérations d'assurance directe	417 453	12 701
<i>Primes acquises non émises</i>	<i>252 403</i>	<i>12 566</i>
<i>Autres créances nées d'opérations d'assurance directe</i>	<i>165 049</i>	<i>135</i>
Créances nées d'opérations de réassurance	386 597	209 520
Autres créances	427 782	146 083
<i>Personnel</i>	<i>453</i>	<i>-</i>
<i>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	<i>115 976</i>	<i>-</i>
<i>Débiteurs divers</i>	<i>311 353</i>	<i>146 083</i>
Autres actifs	204 267	-
Actifs corporels d'exploitation	10 152	-
Comptes-courants et caisse	194 115	-
Comptes de régularisation	173 044	20 368
Intérêts et loyers acquis non échus	14 856	295
Frais d'acquisition reportés	65 544	13 660
Charges constatées d'avance	3 082	-
Autres comptes de régularisation	12 499	-
Différence de conversion - actif	77 063	6 414
TOTAL DE L'ACTIF	5 267 537	1 450 117

- **Passif**

PASSIF (en milliers d'euros)	31-déc.-25	Entreprises liées
Capitaux propres	1 141 463	48 591
Capital social et assimilés	137 052	-
Primes liées au capital social	620 149	-
Reserves	2 345	30 342
Report à nouveau	269 997	18 249
Résultat net	111 919	-
Provisions techniques brutes	2 496 764	182 631
Provisions pour primes non acquises et risques en cours	330 037	29 025
Provisions pour sinistres	1 353 773	136 811
Provisions pour ristourne de primes	215 239	16 795
Provisions pour égalisation	597 715	-
Provisions pour risques et charges	57 523	2 710
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	13 384	12 349
Autres dettes	1 516 810	1 019 552
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	103 852	16 750
Dettes nées d'opérations de réassurance	451 604	338 566
Autres dettes	961 354	664 236
<i>Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus</i>	<i>6 685</i>	<i>-</i>
<i>Personnel</i>	<i>48 910</i>	<i>-</i>
<i>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	<i>121 168</i>	<i>-</i>
<i>Organismes sociaux</i>	<i>17 319</i>	<i>-</i>
<i>Etats, impôts</i>	<i>103 849</i>	<i>-</i>
Créanciers divers et comptes rattachés	784 591	664 236
<i>Comptes courants groupe</i>	<i>638 683</i>	<i>634 411</i>
<i>Fournisseurs</i>	<i>66 847</i>	<i>16 594</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>76 633</i>	<i>10 317</i>
<i>Créanciers divers</i>	<i>2 428</i>	<i>2 913</i>
Comptes de régularisation	41 593	4 792
Instruments dérivés et dettes rattachés	-	-
Autres comptes de régularisations	13 362	(1 168)
Différence de conversion - passif	28 231	5 960
TOTAL DU PASSIF	5 267 537	1 270 625

- **Compte de résultat technique**

En milliers d'euros	31-déc.-25			dont parties liées		
	Opérations brutes	Cessions et retrocessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions et retrocessions	Opérations nettes
Primes acquises	1 361 933	(674 609)	687 325	91 282	(661 591)	(570 309)
Primes brutes	1 439 609	(709 225)	730 384	95 320	(705 131)	(609 812)
Ristournes de primes	(76 561)	35 908	(40 653)	(4 038)	43 540	39 503
<i>Remboursement de primes</i>	<i>(92 758)</i>	<i>43 849</i>	<i>(48 910)</i>	<i>(4 038)</i>	<i>43 540</i>	<i>39 503</i>
<i>Charge des provisions pour remboursement de primes</i>	<i>16 197</i>	<i>(7 941)</i>	<i>8 257</i>	-	-	-
Variation des primes non acquises et risques en cours	(1 115)	(1 292)	(2 406)	-	(0)	(0)
Accessoires de primes	12 219		12 219	119		119
Autres produits techniques	1 026		1 026	395		395
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 375 178	(674 609)	700 569	91 796	(661 591)	(569 795)
Produits des placements alloués	59 992		59 992	-		-
Charges de sinistres	(524 342)	239 398	(284 944)	(53 972)	228 947	174 975
<i>Prestations et frais payés</i>	<i>(498 463)</i>	<i>232 830</i>	<i>(265 633)</i>	<i>(59 147)</i>	<i>228 947</i>	<i>169 801</i>
<i>Charges des provisions pour sinistres</i>	<i>9 225</i>	<i>6 568</i>	<i>15 794</i>	-	-	-
<i>Gestion des sinistres</i>	<i>(35 105)</i>		<i>(35 105)</i>	<i>5 174</i>		<i>5 174</i>
Frais d'acquisition et d'administration	(519 569)	276 138	(243 431)	29 666	270 547	300 213
<i>Frais d'acquisition</i>	<i>(338 898)</i>		<i>(338 898)</i>	<i>(14 544)</i>		<i>(14 544)</i>
<i>Frais d'administration</i>	<i>(180 671)</i>		<i>(180 671)</i>	<i>44 210</i>		<i>44 210</i>
<i>Commissions reçues des réassureurs</i>		<i>276 138</i>	<i>276 138</i>		<i>270 547</i>	<i>270 547</i>
Autres charges techniques	(45 945)		(45 946)	18 907		18 907
Variation de la provision pour égalisation	(36 631)		(36 631)	-		-
RESULTAT TECHNIQUE	308 683	(159 073)	149 610	86 396	(162 097)	(75 701)

- **Compte de résultat non technique**

En milliers d'euros	31-déc.-25	Entreprises liées
Résultat technique	149 610	(75 701)
Produits des placements	233 186	65 543
Revenus des placements	152 648	56 007
Autres produits des placements	12 456	9 536
Profits provenant de la réalisation des placements	68 082	-
Charges des placements	(130 289)	(44 999)
Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	(38 652)	(37 140)
Gestion des placements	(6 555)	3 301
Autres charges des placements	(14 110)	(11 160)
Pertes provenant de la réalisation des placements	(70 972)	-
Placements transférés au technique	(59 992)	-
Autres produits non techniques	31	0
Produits non techniques	1	0
Reprises de provisions pour litiges et incertitudes - impôts non classés en IS (intérêts, ...)	30	-
Autres charges non techniques	(14 080)	51
Charges non techniques	(3)	-
FGX - frais généraux - Service	(14 078)	51
Résultat exceptionnel	(2)	2 332
Produits exceptionnels	7 189	2 941
Charges exceptionnelles	(7 191)	(609)
Participation des salariés et intéressement	(7 329)	-
Impôt sur les bénéfices	(59 216)	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	111 919	(52 775)

Note 20 - Autres informations

Note 20.1 - Effectif moyen

	31-déc.-25			TOTAL	31-déc.-24
	Direction	Cadres	Employés		
Total	138	2 762	67	2 967	2 841

Les inactifs permanents sont intégrés dans le calcul de l'effectif moyen.

Note 20.2 - Montant des rémunérations et engagements alloués aux membres des organes de direction et administration

en milliers d'euros	2025	2024
Aux membres du Conseil d'administration	44	44
Aux membres du Comité de Direction Générale (10p)	10 641	10 027
Aux membres du Comité de Direction France (12p)	2 535	2 401

Note 21 – Honoraires des commissaires aux comptes

(en milliers d'euros)	Forvis Mazars				Deloitte				Total			
	2025	%	2024	%	2025	%	2024	%	2025	%	2024	%
Prestations d'audit												
COFACE EUROPE (siège)	-108	13%	-124	14%	-157	13%	-160	13%	-265	13%	-283	13%
Succursales	-678	83%	-738	82%	-1 028	87%	-1 071	87%	-1 706	85%	-1 809	85%
Sous-total	-786	96%	-862	96%	-1 185	100%	-1 231	100%	-1 971	98%	-2 093	98%
Services autres que la certification des comptes												
COFACE EUROPE (siège)	0	0%	-17	2%	0	0%	0	0%	0	0%	-17	1%
Succursales	-32	4%	-20	2%	0	0%	0	0%	-32	2%	-20	1%
Sous-total	-32	4%	-37	4%	0	0%	0	0%	-32	2%	-37	2%
TOTAL	-818	100%	-900	100%	-1 185	100%	-1 231	100%	-2 003	100%	-2 130	100%

Les honoraires relatifs aux services autres que la certification des comptes correspondent essentiellement (i) à des missions visant à émettre des rapports d'assurance sur de l'information de nature financière ou réglementaire et (ii) à d'autres prestations de Conseils autorisés.